

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
 CANTON DE SAINT OUEN L'AUMÔNE

* * * *

COMMUNE DE FREPILLON

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 en date du 28 avril 2016

L'an deux mil seize le vingt-huit avril à 21 h, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le vingt avril, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire

Présents :

Bernard TAILLY (*Maire*)

Patricia ZEISS, Dominique BERNARD, Martine BERNARD, Sébastien HUART, Chantal WALTER, Bernard PAUTET (*Maires adjoints*)

Serge ACHARD, Raynald BEAUFILS, Sylvie CABEZAS, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Pascal DERCHE, Estelle GACINA, Cécile PALLATIN, Géraldine PICAULT, Monique RISCH (*conseillers municipaux*)

Représenté par pouvoir :

Evelyne RAGUENET de SAINT ALBIN, pouvoir donné à Sébastien HUART
 Micheline MAINGUET, pouvoir donné à Dominique COUDRAY

Absents excusés: Roger MIGNOT, Thomas MERCIER, Gabrielle RICCARDI

Secrétaire de séance : Martine BERNARD

La séance est ouverte à 21 h sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.
 Il est procédé à l'appel des Conseillers.
 Le compte-rendu de la séance du 7 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Attribution des subventions aux associations

Rapporteur : Dominique BERNARD / Chantal WALTER

Après avis et instruction par l'OMS et l'OMCL, il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur l'octroi des subventions suivantes :

	2016
(DASF) Danse Artistique et Sportive de Frépillon	2 500 €
(FB2M) Fédération Handball	1 600 €
(UKT) Arts martiaux Sports de combat	1 600 €
CYCLO CLUB	1 500 €
Gymnastique volontaire	500 €
Club Sportif de Frépillon	900 €
TENNIS	2 150 €
(IAFVO) L'Isle Adam-Frépillon-Vallée d'Oise Volley ball	1 500 €
Sporting club canin	500 €
(BFMM) Basket club Frépillon-Méry-Mériel	9 500 €
(OMCL) Office Municipal Culture et Loisirs	18 000 €
Office Municipal Culture et Loisirs (semaine commerciale)	1 300 €
Scouts et guides de France	300 €
Bibliothèque	5 200 €

Chemin de la musique	300 €
Comité des fêtes	3 000 €
Sapeurs-pompiers	450 €
(FACAPL) Frépillon Amicale des Commerçants Artisans et Profession Libérales	280 €
(JALMALV) Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie	350 €
Prévention routière	110 €
(AGMG) Association Générale des Mutilés de Guerre	90 €
Collège MAUBUISSON	Sur projet
Trisomie 21	200 €
Association des directeurs généraux	80 €
Atelier libre des peintres de Frépillon	300 €
Sous-total	52 210 €
Divers	13 790 €
Total	66 000 €

À l'unanimité la délibération est adoptée.

2. URBANISME

2.1 Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Rapporteur : Sébastien HUART

Le Conseil municipal est informé que le projet de modification simplifiée du PLU, tel que présenté le 3 mars 2016, a été mis à la disposition du public pour une durée d'un mois du 19 mars 2016 au 19 avril 2016, après avoir fait l'objet de mesures de publicité.

Le projet de modification simplifiée n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Sébastien HUART rappelle que la modification est minime, elle concerne la zone UI pour permettre la réalisation d'un projet.

Oui l'exposé, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification simplifiée du PLU.

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1 Alignement de la propriété 14 rue de l'Ysle

Rapporteur : M. le Maire

Conformément au PLU, après accord de la propriétaire, il est proposé la mise à l'alignement des parcelles du 14 rue de l'Ysle afin d'élargir à plus ou moins long terme le trottoir.

Le Conseil municipal, à l'unanimité accepte la cession gratuite des parcelles cadastrées AD 695-696-697-698 et 699, et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée par M. le Maire à 22h00.
